


## ACCUSE DE RECEPTION DU DOSSIER

Nous vous demandons de joindre à votre dossier d'inscription **une carte postale ordinaire**, timbrée au tarif normal (sans enveloppe), qui servira d'accusé de réception de votre dossier de candidature. Sur cette carte postale, vous écrirez, selon le modèle ci-dessous, vos nom et adresse dans la zone du destinataire, ainsi que la mention « Accusé de Réception - Dossier reçu le » dans la zone de correspondance :

*Zone de correspondance*

*Affranchir au tarif en vigueur*

<b>Accusé de réception</b>	
Dossier reçu le :	
<i>Emplacement du tampon du CPDA</i>	_Votre nom_
	_Votre adresse_
	_____

Cette carte postale, pré remplie par vos soins, vous sera retournée, dès réception de votre dossier, avec la date de réception et le tampon du CPDA.

Si 15 jours après l'envoi de votre dossier, vous n'avez pas reçu cet accusé réception, veuillez prendre contact par téléphone avec le secrétariat du CPDA au 01 40 27 22 55.

## DOSSIER ADMINISTRATIF

### ❖ PIECES COMPOSANT LE DOSSIER D'INSCRIPTION :

- La fiche d'inscription complétée et signée,
- Une photocopie du baccalauréat, de l'épreuve anticipée de français ou d'un diplôme admis en dispense,
- Une photocopie recto verso d'un justificatif d'identité,
- 3 enveloppes timbrées au tarif lettre en vigueur (format 11 x 22),
- Un chèque de 80 € libellé à l'ordre suivant : agent comptable du CNAM,
- Pour les personnes bénéficiant d'un tiers temps, joindre l'avis de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de son département (MDPH).
- Une carte postale timbrée à votre adresse qui servira d'accusé de réception de votre dossier (mode d'emploi voir ci-dessus)

*Les titres ou diplômes étrangers seront accompagnés d'une attestation officielle d'accès à l'enseignement supérieur dans le pays de délivrance.*

**Il est rappelé que cette somme ne sera en aucun cas remboursée.**

**Tout dossier incomplet ne sera pas retenu**

Le dossier sera envoyé au CPDA /CNAM, Case EPN4, 2 rue Conté, 75003 Paris.